



Règlement intérieur Pédiatrie (13–18 ans)

Sommaire

L'équipe soignante	4
Au quotidien	5
• Hygiène et tenues vestimentaires	
• Chambre	
Les horaires	5
• Repas	
• Lever et coucher	
L'organisation du service	7
• Activités	
• Scolarité	
• Sorties	
• Visites	
Le portable	7
Les objets de valeurs	7
Les addictions	8
Ce qui n'est pas autorisé	8



⚠
Le carnet de santé
de votre enfant est
indispensable
et devra être fourni
rapidement.

L'équipe soignante

- L'équipe médicale est composée de médecins pédiatres et d'internes. Les visites et examens médicaux quotidiens se font entre 9h30 et 12h.
- L'équipe paramédicale est composée d'infirmières, de puéricultrices, d'auxiliaires de puériculture, d'une psychomotricienne, d'une éducatrice spécialisée et d'un cadre de santé.

Ces professionnels travaillent en collaboration avec les secrétaires médicales, les kinésithérapeutes, l'assistante sociale et les diététiciennes, mais aussi avec une équipe de liaison de pédopsychiatrie.
Le travail en équipe permet de t'accompagner tout au long du séjour.

⚠
Tout professionnel
de santé peut se rendre
disponible pour des
questions relatives à ton
hospitalisation et/ou tes
problèmes de santé.

Au quotidien

- **Hygiène et tenues vestimentaires**
Les soins d'hygiène doivent être fait chaque jour. Des douches sont à ta disposition dans le service.

Le pyjama est réservé pour la nuit. Pendant la journée, tu devras privilégier des vêtements et des chaussures adaptés.
- **Chambre**
Ta chambre est un lieu d'intimité, un espace privé et de repos. Les interactions avec d'autres jeunes sont possibles, mais uniquement dans les lieux communs. Les regroupements ne sont pas autorisés dans les chambres.

Les horaires

• Repas

Petit-déjeuner	Déjeuner	Goûter	Dîner
8h (à récupérer à l'entrée de l'office)	12h (en chambre, parfois en salle à manger*)	15h30 (à récupérer à l'entrée de l'office)	18h45 (en chambre, parfois en salle à manger*)

*Les repas en salle à manger sont sur avis médical à visé thérapeutique.

• Lever et coucher



Lever 7h45



Coucher

- en semaine **22h**
- le weekend **22h30**

21h00 passage équipe de nuit, retour en chambre.



Aucune nourriture
de l'extérieur n'est
autorisée sans avis
médical.



L'organisation du service

• Activités

Une salle **d'activité commune** est à ta disposition. Différentes activités et interventions peuvent être proposées par des associations partenaires (*Les blouses roses, Magie à l'hôpital*, etc.). Des **jeux de société**, des **puzzles**, des **livres** et un **baby-foot** sont aussi disponibles.

En fonction de la météo, il est possible d'accéder à la **terrasse extérieure en présence d'un soignant**. Si ton état de santé le permet, tes parents pourront t'y accompagner avec l'accord d'un soignant.

• Scolarité

Pour te permettre de poursuivre ta scolarité pendant ton hospitalisation, **une école est intégrée au service**. L'école est obligatoire, sur avis médical. Elle est assurée par une institutrice et des professeurs affectés par le Ministère de l'Éducation Nationale.

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h30			

Les professeurs peuvent se mettre en relation avec ton établissement pour faciliter le retour à l'école.

• Sorties

Sans permission médicale prescrite, **tu ne peux pas sortir du service**.



• Visites

Les visites sont autorisées **de 13h à 20h, en dehors des jours d'école, et de 17h à 20h les jours d'école**.

Elles sont uniquement réservées à tes **parents**, tes **frères et sœurs** et ta **famille proche**, **sur autorisation médicale** (limitée à 2 personnes en même temps).



La présence de tes parents est possible, en fonction du motif de ton hospitalisation et sur avis médical.

Le portable

L'usage du téléphone est autorisé **de 12h45 à 13h30, puis de 20h00 à 21h00**.



En dehors de ces horaires, ton téléphone sera étiqueté avec ton nom et ton prénom, puis **rangé dans une boîte**.

Tes parents pourront prendre de tes nouvelles en s'adressant aux infirmières du service.

Selon le motif de ton hospitalisation, l'utilisation des réseaux sociaux peut être interdite.

Les ordinateurs et les tablettes sont autorisés pour le temps scolaire, par exemple pour accéder à e-lyco ou Pronote. Les appareils pour écouter de la musique, ou les liseuses, sont autorisés sur les temps calme entre 20h et 21h (en chambre).



Il est strictement interdit de filmer, ou de photographier, au sein du service.

Les objets de valeurs

Tes objets de valeurs seront **étiquetés à ton nom** et **confiés aux soignants** à ton arrivée. Lors de l'inventaire, réalisé dès ton entrée dans le service, ils seront notifiés. **Ces objets de valeurs resteront sous ta responsabilité quand tu les auras vers toi**.

Tous les objets susceptibles d'être dangereux seront retirés et confiés à tes parents (ciseaux, rasoirs, compas, taille crayon, lisseur, sèche-cheveux, flacon en verre, etc).



Les addictions

Tu es ici dans un « **lieu de santé sans tabac** », il est interdit de fumer. Si tu en as besoin, des substituts à base de nicotine peuvent t'être prescrits.

Les professionnels de santé te respectent, alors tu dois les respecter. Tu dois également respecter les autres jeunes patients, et toutes les personnes présentes dans le service.

Ce qui n'est pas autorisé

- ⊗ Les **toxiques ou médicaments**, en dehors des médicaments prescrits
- ⊗ Le **tabac**
- ⊗ Les **comportements violents, agressifs ou irrespectueux**
- ⊗ Les **comportements amoureux démonstratifs**, et a fortiori les **relations sexuelles**

⚠ Tout manquement à ces interdictions pourra faire l'objet d'un recadrage, ou d'une exclusion du service (sur avis médical). Les professionnels du service sont disponibles pour échanger, si besoin.

Contact

Service de Pédiatrie (13-18 ans)

☎ 02 43 43 43 55

Du lundi au vendredi du 8h30 à 17h

Bâtiment Saint-Exupéry - 2^e étage
Centre Hospitalier du Mans

Suivez-nous   

ch-lemans.fr



194, avenue Rubillard
72037 Le Mans cedex 9



Établissements membres de la direction commune
CH Le Mans | Pôle Santé Sarthe et Loir | CH La Ferté-Bernard |
CH Saint-Calais | CH Montval-sur-Loir | CH Le Lude